

HONORAIRES DE L'AGENCE
(T.V.A incluse)

VENTES DE BIENS ET DROITS IMMOBILIERS

Montant de la transaction		
Jusqu'à	100 000 €	10 %
100 001	à 150 000 €	8 %
150 001	à 250 000 €	6 %
250 001	et au-delà.....	5 %

LOCAUX à USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Jusqu'à	54 000 €	15%
54 001	à 1 500 000 €	10%

BAIL/CESSIONS DE BAIL

10% Hors Taxes DU LOYER TRIENNAL

CHARGE DE LA REMUNERATION : VENDEURS.

LOCATIONS HABITATIONS

Selon Loi ALUR en zone tendue :

Honoraires charge Locataire 10 € m² Habitable (bail constitution de dossier)
+ 3 € m² habitable (état des Lieux)

Honoraires charge Bailleur 10 € m² Habitable (bail constitution de dossier)
+ 3 € m² habitable (état des Lieux)